

Ce qui est conservé, ce qui ne l'est pas

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Les défauts signalés naissent presque toujours du temps qui passe, pas d'une négligence.** Un arrêté de 2021 dont le visa est devenu faux en 2023 a été bien écrit en 2021.

Donnée	Conservée ?	Pourquoi
Le projet produit	Oui	Refaire le chemin
Les actes d'où viennent visas et formulations	Oui	Vérifier une provenance
La date	Oui	Chronologie
Ce qu'il en a été fait	Oui	Publié, modifié ou écarté
Statistiques par rédacteur	Non	Les défauts viennent du temps, pas des personnes
Taux de reprise individuel	Non	Même raison

Donnée	Conservée ?	Pourquoi
Comparaison entre services	Non	Sans rapport avec la qualité des textes

Ce que contient la synthèse trimestrielle

Contenu	Ce qu'il indique
Types de défauts rencontrés	Où la relecture rapporte
Actes qui vieillissent le plus vite	Ceux qui visent des textes souvent modifiés
Actes n'ayant pas été relus depuis N années	Un calendrier de relecture

La deuxième ligne est celle qui sert le plus. Un acte qui vise un texte modifié trois fois en cinq ans se périme vite ; un acte qui ne vise que des délibérations locales se périme quand ces délibérations changent, et pas avant.

À fixer par la collectivité

Durée de conservation des projets et de leurs sources : _____ mois

Périodicité de relecture des actes les plus exposés : _____

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.